

Carburants, électricité, véhicules, vignette automobile, taxes...

Ce qui va changer en 2016

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3757 - Ven. 1^{er} - Sam. 2 janvier 2016 - Prix : 10 DA

«On n'a pas annulé la prime de départ à la retraite des travailleurs de Sonelgaz»

Le ministère de l'Énergie dément «l'information»

Page 24

Effectif dès cette semaine

L'arrêté du crédit à la consommation enfin signé

Page 4

La fête comme acte de résistance

Par Mohamed Habili

Nulle part en Occident les fêtes du Réveillon n'ont été annulées jeudi dernier, comme il était à craindre, mais elles se sont tenues sous haute surveillance et avec des mesures restrictives significatives, comme la fermeture complète de la Place rouge aux Moscovites, ce qui probablement n'était jamais arrivé. D'impressionnants concours de forces de l'ordre, parmi lesquelles de véritables formations de combat, ont été déployés aux cœurs des grandes villes, moins évidemment pour les sécuriser que pour encourager les fêtards à s'y rendre en toute confiance. Le pire à éviter pendant ces heures de basculement d'une année dans l'autre, ce n'est pas un attentat, qui lui n'arrive jamais là où on l'attend, mais qu'il n'y ait pas de fête du tout, que les réveillonneurs manquent à l'appel, préférant se calfeutrer chez eux pour s'adonner aux excès propres à la circonstance. Encore n'est-ce pas encore partout fini. Ainsi en Allemagne, où les autorités ont attendu que les feux de la fête s'éteignent pour donner l'alerte suivant laquelle des actes terroristes sont susceptibles de se produire à tout moment, et qu'il faut que les gens évitent les endroits les plus fréquentés. Il n'y aurait pas eu de fête du tout si cet avis avait été publié dans la journée du 31 décembre, quelques heures seulement plus tôt. Ainsi en Belgique, où l'alerte reste à son maximum, et où à l'évidence le cœur n'est pas à la fête.

Suite en page 3

Hocine Aït Ahmed enterré dans son village natal

Funérailles historiques pour un historique

● Une marée humaine accompagne Da L'hocine à sa dernière demeure



Neuf jours après l'annonce de la triste nouvelle de la mort de Hocine Aït Ahmed, le 23 décembre, les Algériens, venus de tous les coins du pays, étaient hier au rendez-vous pour accompagner le héros à sa dernière demeure.

Lire pages 2 et 3

4G mobile

Le lancement de l'appel à concurrence autorisé

Page 5

Musique

Nourredine Saoudi installé à la tête de l'Opéra d'Alger

Page 13

Hocine Aït Ahmed enterré dans son village natal

Funérailles historiques pour un historique

■ Neuf jours après l'annonce de la triste nouvelle de la mort de Hocine Aït Ahmed, le 23 décembre, les Algériens, venus de tous les coins du pays, étaient hier au rendez-vous pour accompagner le héros à sa dernière demeure.

Par Nacera Chennafi

C'est à 13h20 que le défunt a été accompagné par des milliers de personnes à sa dernière demeure. Dure épreuve pour les Algériens venus de partout pour lui rendre hommage. Hocine Aït Ahmed a été enterré vers 14h30 aux côtés de sa mère décédée en 1983, dans un petit cimetière jouxtant le mausolée de Cheikh Mohand Oulhocine, grand-père du défunt Aït Ahmed, conformément à ses vœux. Autour du mausolée, des personnes avaient durant neuf jours scandés des chants religieux comme pour ne pas déroger à une règle ancestrale, une sorte de prière d'adieu pour le défunt.

«Thisirih Necheikh», placette du village Ath Ahmed «Ath Yehia de la commune de Ain El Hammam» était hier un vrai lieu de pèlerinage, selon les images diffusées par plusieurs chaînes de télévision. Des milliers de personnes sont venues pour rendre un dernier hommage à l'homme de peuple qui a voulu être enterré par son peuple, loin des obsèques officielles et des protocoles réservés aux héros de l'Algérie. Des personnes de tout âge, femmes et hommes, se sont déplacées à Ath Ahmed et, faute d'espace, plusieurs d'entre elles n'ont pas pu atteindre le lieu de recueillement. A 11h14, la dépouille du dernier historique de l'Algérie, accompagnée par sa famille, arrive parmi les siens. Une grande mobilisation pour calmer les esprits pour que tout se passe bien et donner une leçon de civilisation, de solidarité dans la douleur et surtout respecter son testament pour qu'il soit enterré par sa famille auprès de sa mère et son grand-père. La dépouille a été accueillie par des applaudissements et des youyouos que les Algériennes réservent pour les chouchou. «Hocine n'est pas parti, il sera toujours vivant», «Mazalna mouaridine», «La llaaha lla Allah», «Mohamed Rasoul Allah», scande la foule. Ayant vécu pendant de longues années en exil, le membre des neufs qui ont déclenché la guerre de Libération nationale est revenu hier à sa terre natale à 89 ans, mort certes mais vivant par son parcours, sa lutte contre le colonialisme français, sa lutte pour l'unité du pays et sa lutte après l'indépendance pour la démocratie. L'homme de la religion, issu d'une famille marabout, celui qui a appris le Coran très jeune est revenu auprès du saint, son grand-père Mohand Oulhocine, pour dire qu'il a vécu musulman et est mort musulman. A 11h24, l'ambulance transportant la dépouille de Da Elhocine est encerclée par des milliers de personnes qui veulent porter le défunt, pourtant ces jeunes ne l'ont pas côtoyé direc-



PHOTO: R.

Longue nuit au siège du FFS à Alger

Avant de le transporter à sa dernière demeure à Ath Ahmed, le siège du FFS a vécu une longue nuit de recueillement pour rendre hommage au combat du chef historique de la Révolution dont la dépouille a été rapatriée vers l'Algérie jeudi 31 décembre à 15h45.

La veillée funèbre a duré jusqu'à 7 heures du matin. Dans la douleur, des youyouos sont lancés pour accueillir le défunt, «Mawtini» (Ma patrie), champ patriotique, ses amis comme Mouloud Hamrouche étaient présents, des chefs de partis dont Louisa Hanoune, chef du PT, et Ali Benflis, Abderrazak Makri, président du MSP, le wali d'Alger Abdelkader Zoukh.

Des centaines de personnes venues de l'ensemble des régions du pays étaient sur place depuis jeudi matin, bien avant le rapatriement de la dépouille, pour rendre un dernier hommage à Aït Ahmed.

Cérémonie officielle au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediène

A son arrivée vers 16 h à Alger, dans un avion en provenance de Suisse, le cercueil du défunt Aït Ahmed, couvert de l'emblème national, avait été déposé au milieu du salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediène pour une cérémonie de recueillement qui s'est déroulée dans la sobriété, en présence des hauts responsables de l'Etat, les présidents du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée Gaid Salah, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, et des membres du gouvernement ainsi que sa famille, ses proches et ses amis. A la sortie du salon d'honneur, une foule nombreuse, venue rendre un dernier hommage à Hocine Aït Ahmed, l'un des héros ayant déclenché la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954. Il est à rappeler que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait décrété jeudi dernier un deuil national de huit jours sur l'ensemble du territoire national. Maintenant que Hocine Aït Ahmed est parti vers sa dernière demeure, son appel à un consensus national reste un lourd héritage à concrétiser par le FFS et ceux qui croient à cette démarche dans un contexte où les initiatives politiques se multiplient en Algérie.

N. C.

tement mais un grand amour et un grand respect lui est réservé, car c'est avant tout le symbole de l'Algérie révolutionnaire et l'Algérie espérant la démocratie. Grandes difficultés pour faire sortir la dépouille de l'ambulance selon les images diffusées par «Dzair News» face à une grande émotion incontrôlable des jeunes venus de toutes les wilayas de l'Algérie. A 11h32, l'ambulance transportant la dépouille de l'homme du peuple est toujours bloquée et tente d'atteindre le lieu réservé pour le dernier recueillement. A 11h37, la dépouille est enfin sortie de l'ambulance au milieu d'une foule incroyable qui tente de toucher et de voir le défunt. C'est à 11h46 que la dépouille sera enfin déposée dans une tente réservée pour le dernier recueillement. Les chouchouk, les imams de la région et autres sont venus d'autres wilayas pour des obsèques religieuses. A 11h57, une minute de silence est demandée et des appels pour calmer les esprits et laisser de l'espace dans le chapiteau de recueillement. Très dure mission pour les organisateurs face à une très forte émotion. C'est à 12h30 qu'une minute de silence est observée, la Fatiha est lue, suivie d'applaudissements. A 12h25, le corps est levé pour accomplir la prière de l'absent au milieu d'une grande foule. L'imam parle de la qualité du



PHOTO: R.

défunt comme militant des droits de l'homme, de paix et connaisseur de l'Islam. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, accompagné des membres du gouvernement, dont le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aissa, se sont déplacés au village d'Ath Ahmed pour participer aux funérailles historiques mais n'ont pu assister à l'enterrement à cause du nombre important de personnes qui était difficile à gérer pour les organisateurs. Il aurait atteint un million, selon certains.

Ath Yahia, le symbole d'une Algérie unie

A Ath Yahia, les citoyens ont montré leur grande solidarité et leur mobilisation quand il s'agit

Mouvement de foule Les officiels contraints de quitter Tissirih Ncheikh

DES MEMBRES de la délégation officielle conduite par le Premier ministre Abdelmalek Sellal n'ont pas pu assister à la cérémonie de recueillement, suite à un mouvement de foule survenu au moment où ils allaient prendre place devant le chapiteau où était déposée la dépouille du défunt. Faisaient partie de cette délégation officielle, le président de l'Assemblée populaire nationale, Larbi Ould Khelifa, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le secrétaire général de l'Organisation des moudjahidines, Saïd Abadou, de hauts responsables de l'Etat, des membres du gouvernement, des personnalités nationales et étrangères. Les membres de la délégation officielle ont alors quitté les lieux. Par ailleurs, des slogans hostiles au pouvoir ont été scandés par certains, dont des militants du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK).

Hamid M.

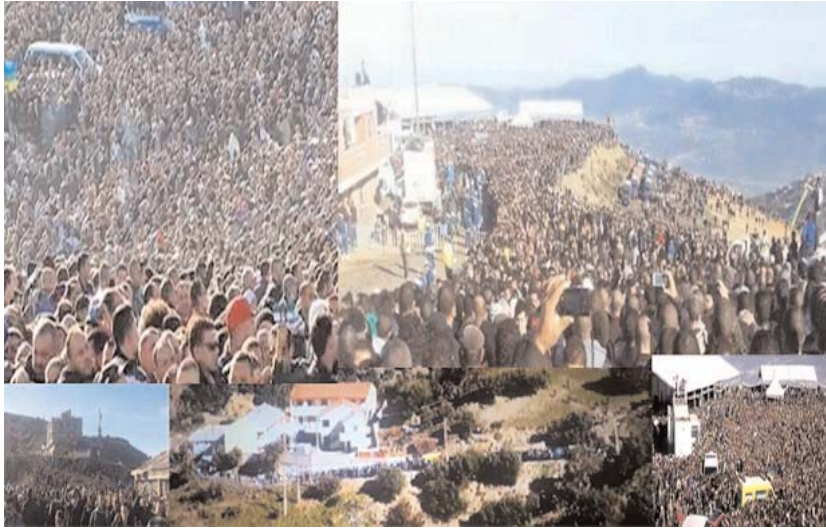
Dans son village natal Aït Ahmed (Tizi Ouzou)

Une marée humaine accompagne Da L'hocine à sa dernière demeure

■ Depuis hier, Hocine Aït Ahmed repose en paix dans sa dernière demeure près de la tombe de sa mère et du mausolée de Cheikh Mohand Oulhocine du village Aït Ahmed dans la commune d'Aït Yahia (60 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou).

Par Hamid Messir

Une marée humaine, qui a dépassé toutes les estimations à tel point que les organisateurs étaient dépassés, l'a accompagné à sa dernière demeure sous les cris «Assa Azekka, Da lhocine yella yella» (aujourd'hui et demain Da l'Hocine existera toujours). Ils étaient venus de partout de toute la Kabylie, des quatre coins du pays et de l'étranger pour lui rendre cet ultime hommage. Tous les sites aménagés pour ces obsèques se sont avérés exigus pour contenir la foule, notamment Tissirith N'cheikh, à 1,5 km du village Aït Ahmed, qui dès les premières heures du vendredi avant même l'arrivée de la dépouille mortelle, était assiégée par des milliers de personnes venues prendre place pour assister au recueillement officiel avant l'enterrement. Autant de monde qui est resté au village devant le mausolée de Cheikh Mohand Oulhocine. Le cortège funèbre venait tout juste de démarrer du siège national du Front des forces socialistes (FFS) à Alger. Des milliers de personnes continuaient à affluer de toutes les régions, notamment des communes de la wilaya de Tizi Ouzou qui ont mobilisé des bus pour leur transport. A Tizi Ouzou ville, des milliers de personnes attendaient depuis 8 heures le passage du cortège funèbre du révolutionnaire comme aux Issers dans la wilaya de Boumerdès. La halte de Tizi Ouzou a été marquée par l'accueil à hauteur de place de M a t o u b L o u n e s (entrée Ouest) puis au niveau de la placette de Tizi-Ouzou



(ancienne mairie) où fut proclamée en 1963 la création du FFS dont le défunt fut l'un de ses membres fondateurs. Le millier de personnes était amassé aux abords de la chaussée. A l'arrivée du cortège vers 10 heures, des youyous de femmes son lancés et des applaudissements des hommes aux cris «Da Lhocine yella yella». L'émotion était à son comble au passage de l'ambulance dans laquelle était transportée le cercueil dont l'un des fils du défunt, Jugurtha, prenait place. Puis le cortège funèbre a poursuivi son itinéraire en passant par Mekla. Peu après 11 heures, la dépouille mortelle du défunt arrive à Tissirith N'cheikh sous des youyous et des cris des milliers de personnes amassées sur la place qui s'est avérée très exigüe pour les contenir. L'ambulance de la

Protection civile a eu du mal à se frayer un chemin jusqu'au chapiteau où devait être déposée la dépouille mortelle pour le recueillement. Ce n'est qu'une vingtaine de minutes après que la dépouille est transférée de l'ambulance vers le chapiteau au milieu d'une foule immense. Les éléments de la Protection civile ont également des difficultés pour l'acheminer jusqu'à ce chapiteau.

Place à un désordre à Tissirith N'cheikh

Les organisateurs ne cessaient d'appeler les présents à rester calme et chacun à sa place afin que la cérémonie de recueillement se déroule dans les meilleures conditions mais en vain. Même pour amener la dépouille du chapiteau jus-

qu'à l'ambulance afin de la transférer au lieu de l'enterrement n'a pas été facile pour les éléments de la Protection civile au milieu de la foule. Puis l'ambulance a eu du mal à se frayer un chemin vers Aït Ahmed puisque des milliers de personnes sont restées collées au véhicule tout au long de l'itinéraire de plus d'un kilomètre jusqu'au mausolée de Cheikh Mohand Oulhocine. Les incessants appels des organisateurs à ne pas rallier le lieu de l'enterrement eu égard à l'exiguïté du village ne semblent pas être écoutés et la mise en terre du défunt n'a pas été sans pression des présents qui chacun voulait s'approcher de la dernière demeure du défunt. Ce n'est aux environs de 14h30 que les obsèques ont pris fin par la lecture de la fatiha par l'imam du village. **H. M.**

Des dizaines de milliers de personnes ont rejoint hier Aït Yahia

Vive émotion à Béjaïa

Des milliers de personnes issus des quatre coins de la wilaya et du chef-lieu de Béjaïa, se sont rendues très tôt hier vers le village Ath Ahmed à la commune Aït Yahia pour assister à l'enterrement. Jeter ne serait-ce qu'un dernier regard à la dépouille de ce révolutionnaire hors pair, à ce leader politique, combattant et diplomate qu'il était. Rendre au moins un hommage à cet opposant qui voulait construire un Etat fort, démocratique et surtout juste. Des milliers de personnes se sont rendues très tôt le matin hier en bus et en véhicules personnels. Ils ont rejoint les centaines de milliers d'autres personnes issues de tous les coins et recoins du pays qui ont convergé vers les lieux. Des personnes ne voulaient pas rater cette occasion pour saluer la mémoire de cet homme qui a tant donné au pays depuis l'âge de 16 ans. Des bus ont été mis à la disposition des milliers de personnes par la fédération du FFS dans l'ensemble des sections communales de la wilaya : Béjaïa, Seddouk, Ouzellaguene, Tichy, Aokas, Kherrata, Sid-Aich, Tazmalt, Ighil-Ali, El-Keur, etc. La pré-

paration de l'acheminement des personnes vers Ain El-Hammam a commencé dès le début de la semaine ou à vrai dire dès l'annonce du décès de l'historique et révolutionnaire. La fédération du FFS à Béjaïa avec toutes ses sections communales a ouvert des listes et mobilisé des autobus pour faciliter aux gens le déplacement vers les lieux des funérailles. Des associations ont fait pareil. Elles ont loué des autocars et invité les gens à se rendre à Ath Ahmed pour assister aux funérailles de cet être cher dans la région de Béjaïa. Et pas seulement car, des transporteurs privés ont mis gratuitement des bus à la disposition des citoyens qui voulaient faire le déplacement à Aït Yahia. Des dizaines de milliers de personnes ont préféré suivre l'inhumation de la dépouille d'Aït Ahmed à la télévision. Ils ont préféré prier pour lui chez eux. Le rapatriement hier au pays de la dépouille funéraire du grand homme a ravivé encore l'émotion et la tristesse voire le chagrin parmi les gens qui n'arrivent pas à accepter cela encore. Il faut dire que c'est la première fois qu'une disparition provoque

autant d'émotion et de tristesse chez les gens à Béjaïa. Les gens semblent toujours affligés hier et avant-hier. Cela se comprend dans les discussions de ce qu'il a fait, ce qu'il a parcouru depuis le mouvement nationaliste jusqu'il y a quelques années seulement. Même les gens qui le critiquaient ici en Kabylie et plus particulièrement à Béjaïa avant son décès sont affectés par sa mort et ne s'en cachent pas pour le dire. D'ailleurs, certaines tendances politiques au niveau local ont émis le vœu qu'Aït Ahmed soit enterré au cimetière d'El-Alia. Cependant, la majorité des gens sont d'accord pour dire que sa place est parmi les siens en Kabylie qui l'a vu naître et grandir. Il faut, par ailleurs, rappeler que Béjaïa est l'un des fiefs incontestables du FFS d'Aït Ahmed en dépit de tous les bouleversements politiques, sociologiques et surtout économiques qui ont eu lieu ces dernières années dans la région. En témoigne l'élection du P/APW de Béjaïa Mohamed Bettatache, issu du FFS, au Sénat, mardi dernier.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

La fête comme acte de résistance

suite de la page Une

«D u moins les apparences sont-elles sauves: les festivités se sont tenues, et sans qu'aucun coup de feu n'ait été tiré pour les gâcher. Il ne faut surtout pas céder au terrorisme, n'a-t-on en effet cessé de répéter les jours précédents, en désertant en masse les grands rassemblements dédiés à l'accueil du Nouvel An. Sur ce point du moins la résistance a été au rendez-vous. Mais l'a-t-elle été à d'autres égards? Pas sûr! Ainsi de la France, où l'on se prépare à discuter un projet de loi stipulant la déchéance de nationalité pour tout binationnel impliqué dans le terrorisme. Par binationnel, il faut évidemment entendre le Français qui se trouve être en même temps porteur d'une nationalité arabe, c'est-à-dire maghrébine dans la plupart des cas. Celui-là, s'il est convaincu de terrorisme, il cesse d'être français. Mais pas le Français de souche, comme on dit, qui serait condamné pour les mêmes actes. La déchéance de nationalité est un rêve de droite, et encore, de droite extrême, que le gouvernement socialiste entend réaliser, pour d'une part, prendre de vitesse la droite républicaine, et de l'autre, se concilier une partie de l'électorat de l'extrême droite, dans la perspective de la prochaine élection présidentielle. La tentation est d'autant plus grande qu'une grande majorité de Français y est favorable. Passe encore si la mesure est efficace, si la crainte d'être déchu de sa nationalité est un puissant agent de dissuasion. Or tout le monde convient qu'elle n'empêchera personne de devenir terroriste. Qu'est-ce à dire sinon qu'il s'agit de frapper les esprits, de prendre une mesure dont la valeur est purement symbolique, d'entrer dans les vues racistes d'une extrême droite dont l'influence ne cesse de s'étendre, mais à fort bon compte? Du moins le croit-on. De faire la part du feu, en somme, mais avec la certitude que ce sera de toute façon au moindre coût possible. On se dit qu'on satisfera ce faisant la majorité des Français, mais sans que cela prête vraiment à conséquence, puisque les candidats à la déchéance ne seront jamais qu'une poignée de mauvais sujets dans un immense troupeau de bons citoyens tous issus de l'immigration. Ce serait assez dans l'ordre des choses que cette proposition vienne d'une droite qui s'est opposée à la stratégie du front républicain aux dernières élections, et qui pour cela a été sanctionnée par les électeurs, mais pas d'une gauche qui a appelé à ne faire aucune concession d'aucune sorte à l'extrême droite et à ses idées, et qui en cela a été entendue.

M. H.

Carburants, électricité, véhicules, vignette automobile, taxes...

Ce qui va changer en 2016

■ Chaque 1^{er} janvier apporte son lot de nouveautés, d'augmentation de tarifs et d'entrée en application de mesures nouvelles sur le plan fiscal, sur les placements financiers ou plus simplement sur notre quotidien... 2016 n'échappe pas à la règle.

Par Meriem Benchaoua

Comme lors des précédentes années, des changements interviennent pour les consommateurs. En effet, un certain nombre de réformes, émanant du gouvernement, vont bousculer la vie des citoyens. Certaines vont même avoir des effets non négligeables sur leur pouvoir d'achat. Marquée par des augmentations assez sensibles, cette année sera une année très difficile pour les ménages algériens. L'électricité, les carburants, en particulier le gasoil (diesel), la vignette automobile, les produits informatiques... Tout coûtera plus cher après la signature, mercredi, de la loi de finances 2016 par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Comme il fallait s'y attendre, les prix des carburants ont connu une hausse dès hier, sur tout le territoire national. La LF 2016 ajuste le taux de la TVA pour passer de 7% à 17% sur la vente de gasoil, la consommation du gaz naturel dépassant 2 500 thermie/trimestre et sur la consommation d'électricité dépassant les 250 kilowatt-heure/trimestre. Pour les auteurs de ce texte, il s'agit de limiter le gaspillage de gasoil qui est un carburant importé, de réduire le différentiel prix de cession/consommation et de mettre fin au mouvement important de sa contrebande. Ceci s'inscrit aussi dans le souci d'atténuer le différentiel prix de cession/consommation pour le gaz et l'électricité. En outre, la même loi réaménage la taxe sur les produits pétroliers ou assimilés (Tpp) importés ou obtenus en Algérie. «Dans le contexte actuel et dans le souci de sauvegarder les équilibres budgétaires tout en diminuant le différentiel sans

cesse croissant entre les coûts des carburants et le prix de cession aux usagers (prix à la marge), il est jugé indispensable d'ajuster les niveaux actuels des TPP», note-t-on. Outre son impact négatif sur le budget de l'Etat, ce différentiel, sans croissance actuellement, entre le coût des carburants et le prix de cession aux usagers est la source de gaspillage et de la contrebande, explique-t-on encore. Il est aussi prévu le relèvement de la taxe sur le gaz de torchage et la révision de sa répartition de son produit entre le budget de l'Etat et le Fonds national pour les énergies renouvelables.

Nouveau barème des tarifs de la vignette automobile

La loi, qui n'institue aucun nouvel impôt, révisé à la hausse le montant de la vignette automobile en l'augmentant en fonction du type du véhicule, de son âge et de sa puissance, dans une fourchette allant entre 16 et 40%. Cette mesure a pour objet de «revoir légèrement à la hausse les tarifs de la vignette dans le but de mettre à la disposition de l'Etat des ressources supplémentaires de financement pour permettre l'entretien et la réhabilitation des infrastructures routières et autoroutières réalisées», expliquent les concepteurs du texte. Cependant, la loi exempte de la vignette automobile les véhicules roulant au gaz de pétrole liquéfié-carburant (GPL/C) ou au gaz naturel comprimé (GNC), et ce, pour promouvoir l'utilisation des carburants propres. Dans un autre chapitre, la LF 2016 relève la taxe foncière sur les terrains constructibles non exploités, trois ans après l'obtention du permis de construire. Une mesure qui vise l'assainissement de la



situation actuelle du marché du foncier qui subit de fortes pressions.

Allègements fiscaux au profit de l'investissement

Sur un autre plan, la LF 2016 institue un régime fiscal et douanier préférentiel à titre de mesures de sauvegarde des productions relevant des filières industrielles naissantes. «Il a été constaté, ces dernières années, que les accords de libre-échange (Accord d'association avec l'UE, la Grande zone arabe de libre-échange et l'accord bilatéral avec la Tunisie) ont induit pour certaines activités une concurrence déloyale et ce, en raison des droits de douanes appliqués», expliquaient les auteurs du projet de loi, ajoutant que l'Algérie, ne pouvant pas remettre en cause ces accords, doit trouver un autre moyen pour protéger ses industries nais-

santes. Par ailleurs, la LF 2016 réduit à 30% la part à réinvestir des bénéfices correspondant aux avantages d'exonérations ou de réductions d'impôts dans le cadre des dispositifs de soutien à l'investissement.

Des facilités pour l'accès au foncier industriel

Les pouvoirs publics comptent faciliter davantage l'accès aux opérateurs économiques au foncier, notamment celui destiné à la construction de projets d'investissement, à travers l'introduction de nouvelles dispositions dans la loi de finance 2016. Ainsi, les opérateurs privés pourront créer, aménager et gérer des zones d'activité ou des zones industrielles à travers le territoire national, à condition qu'elles ne soient pas sur des terrains agricoles. L'objectif recherché par cette mesure est d'appuyer la politique d'investis-

sement des pouvoirs publics visant à augmenter substantiellement l'offre foncière économique et faire face à la forte demande pour la réalisation de projets d'investissement. Face à cette situation, «il s'avère opportun d'impliquer tous les acteurs potentiels et de permettre aux acteurs privés de valoriser leurs patrimoines fonciers en les mettant à la disposition des investisseurs», expliquent les concepteurs de la loi. Cette mesure a été considérée comme «révolutionnaire» par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb, qui promet la résolution «définitivement» de ce problème du foncier au premier trimestre 2016. Et pour contribuer à l'assainissement de la situation qui prévaut actuellement sur le marché du foncier économique lequel subit une forte pression, le LF 2016 prévoit d'augmenter la taxe sur les terrains constructibles non exploités. **M. B.**

Effectif dès cette semaine

L'arrêt du crédit à la consommation enfin signé

Ceux qui l'attendaient pour acheter une voiture, des meubles ou encore des produits électroménagers ou autres à crédit vont être contents, puisque le crédit à la consommation sera effectif dès cette semaine et ce, après plusieurs années de suspension, pour accompagner la politique gouvernementale tournée vers la promotion de la production locale. L'arrêté interministériel portant sur les conditions et modalités de son octroi a été signé jeudi passé par les ministres, respectivement, du Commerce, des Finances et de l'Industrie et des Mines. Le choix est très varié en termes de produits éligibles au crédit, puisqu'il y a beaucoup de produits fabriqués chez nous et d'autres qui feront leur apparition au fur et à mesure. Composé de cinq articles, ce texte réglementaire fixe essentiellement la liste des produits industriels fabriqués ou assemblés localement éligibles au crédit à la consommation. Intervenant lors la cérémonie de la signature de ce texte, le

ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, a fait savoir que cette liste de produits «sera étendue en fonction de l'évolution de la sphère de production». Pour la réinstauration effective de ce type de prêt, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a souligné, pour sa part, que ce crédit se voulait non seulement un dispositif de consolidation du pouvoir d'achat des consommateurs mais aussi «une mesure de sauvegarde et d'expansion du produit nationaux». Il a, cependant, souhaité que les ménages veillent à une gestion «vigilante» et «prudente» de leur budget domestique afin de ne pas se surendetter. De son côté, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb, a suggéré la mise en place d'un autre dispositif qui permettra de réorienter la consommation de la production locale par les institutions de l'Etat, et ce, afin d'accélérer davantage l'appareil de la production nationale. Réintroduit par l'article 88 de la loi de finances 2015, ce crédit est des-

tiné exclusivement aux produits fabriqués ou assemblés localement. Les prêts bancaires peuvent, en fonction du choix de l'emprunteur, couvrir la totalité du prix du produit acquis mais seront assortis de taux d'intérêt non bonifiés. Les produits éligibles au crédit à la consommation ne sont pas conditionnés par un taux-plancher d'intégration du produit. Afin de s'assurer de la solvabilité du consommateur-emprunteur, une Centrale des risques des entreprises et ménages (CREM) a été mise en place par la Banque d'Algérie. Cet outil assure une gestion interbancaire des risques de crédits en intégrant dans son système tous les prêts contractés et les données relatives à la clientèle y compris les défauts de paiement. Les revenus de l'emprunteur devront assurer le remboursement du crédit durant les délais fixés par le décret exécutif relatif au crédit à la consommation, dont la durée est supérieure à trois mois et n'excédant pas les soixante mois. Le gouvernement vient de

fixer sept catégories de produits fabriqués ou assemblés localement éligibles à cette forme de crédit destiné à encourager la production nationale. Les segments de production définis sont les activités de fabrication d'appareils électriques et électroménagers : téléviseurs, vidéos, son et mp3, appareils photos et caméscopes, chauffages, climatiseurs, réfrigérateurs, équipements de cuisine domestique, équipements de lavage domestique et petits électroménagers, les activités de fabrication des téléphones, tablettes et smartphones (téléphones, téléphones cellulaires et tablettes), les activités de construction de véhicules automobiles et motos/motocycles de moteurs thermiques, notamment les voitures particulières de tourisme et les cycles et tricycles à moteur. Pour rappel, le crédit à la consommation avait été gelé en juillet 2009. Son gel a été justifié par le fait qu'il avait provoqué un surendettement des ménages.

Louiza Ait Ramdane

4G mobile

Le lancement de l'appel à concurrence autorisé

■ Le lancement de l'appel à concurrence pour l'introduction de la téléphonie mobile de quatrième génération (4G) en Algérie a été autorisé par le Conseil des ministres.

Par Souad L.

«Le Conseil des ministres a autorisé les instances compétentes à procéder au lancement de l'appel à concurrence pour l'introduction de la téléphonie mobile 4G», lit-on dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres présidé par Abdelaziz Bouteflika. Le dossier d'appel à concurrence «est déjà élaboré pour l'octroi de la licence d'établissement et d'exploitation de la téléphonie mobile 4G, et sa diffusion est imminente», explique la même source. Cet appel à concurrence sera ouvert «aux 3 opérateurs de téléphonie mobile en place, qui disposent déjà de leurs infrastructures déployées», ajoute le communiqué. «Le ou les opérateurs qui seront qualifié(s) à l'issue de l'examen des offres, aura à déployer la 4G graduellement à travers le pays, à charge de couvrir l'ensemble du territoire dans un délai maximal de quatre années», poursuit-il. En prévision de la 4G mobile, les opérateurs activant sur le marché de la téléphonie mobile se sont attelés, depuis un moment, à se préparer techniquement pour réussir



leur passage à travers des «modifications sur leurs plateformes» déjà existantes. Ils ont affiché, chacun le concernant, leur «intérêt» à être le premier intervenant à annoncer le lancement de cette technologie, en assurant le déploiement le plus large sur le territoire national,

tout en assurant le respect des «exigences» de leurs futurs cahiers des charges, de sorte à satisfaire les attentes de leurs abonnés respectifs. «Quant au coût de la licence 4G, il sera composé d'une partie fixe et d'une partie variable de 1% sur le chiffre d'affaires généré par le commercialisation de la licence. En outre, le bénéficiaire de la licence 4G devra payer annuellement une redevance pour la location des fréquences», indique la même source. Pour rappel, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imane Houda Feraoun, a annoncé récemment que la 4G mobile sera lancée officiellement durant le 1^{er} semestre de 2016. La 4G est une génération de la technologie mobile plus développée que sa précédente, la 3G, laquelle est considérée comme étant la première du réseau mobile à offrir une connexion internet à «haut débit avec une vitesse minimum de 144 kb/s». Outre le débit, la 3G a apporté à ses utilisateurs d'autres améliorations dont notamment une meilleure qualité des appels. Ceci, avant que des variétés de ce réseau ne se développent pour offrir un débit allant jusqu'à 400 kb/s. L'arrivée de la 4G est censée assurer une meilleure rapidité en termes de connexion notamment ainsi que d'autres services et autres applications. L'Algérie avait procédé, en avril 2014, à l'introduction de la téléphonie fixe de quatrième génération (4G), devenant ainsi le premier pays à l'échelle nord-africaine et le second à l'échelle continentale à acquérir cette technologie. S. L.

Montage de véhicules à Ain Témouchent

Signature de l'accord du projet «Emin Auto» jeudi prochain

Le protocole d'accord du projet de réalisation à Ain Témouchent d'une chaîne de montage de véhicules utilitaires algéro-turque «Emin Auto» sera signé le 7 janvier 2016, a annoncé jeudi le wali. Ce protocole d'accord sera paraphé par les représentants de la SARL «Emin Auto» et son partenaire chinois Jianghuai Automobiles Corporation (JAC) au ministère de l'Industrie, a indiqué Hamou Ahmed Touhami sur la radio locale d'Ain Témouchent lors d'une émission consacrée au bilan du développement local.

Ce projet sera implanté dans la nouvelle zone industrielle de Tamazouira (54 km d'Ain Témouchent) où une superficie de 38 hectares lui a été réservée, a-t-il précisé, soulignant que cet investissement de 8,243 milliards DA dont 5,4 milliards DA pour l'unité de montage, générera 270 postes d'emploi à son début d'activité, pour passer à 450 postes durant sa cinquième année de production. Cette 20^e unité de montage d'Emin Auto à travers le monde sera édifiée en moins de quinze mois, avait déclaré son chef

de projet lors de la présentation de sa fiche technique récemment au wali. Au début, cette chaîne de montage produira 10 000 véhicules utilitaires par an, un volume qui sera porté, à la 10^e année, à quelque 100 000 véhicules/an, a-t-on indiqué. Le représentant d'Emin Auto a expliqué que cet investissement portera sur le montage de camions JAC provenant de Chine, qui seront cédés à 1,5 million DA l'unité, contre 2,5 millions DA, actuellement.

Ali O./APS

Change

Le yuan a subi en 2015 la plus forte perte de son histoire

La devise chinoise s'est de nouveau dépréciée face au dollar jeudi accusant une baisse de 4,7% sur l'ensemble de l'année 2015, un recul sans précédent même s'il reste inférieur à celui subi par d'autres grandes devises. En 2016, la dépréciation de yuan devrait se poursuivre bien que l'ampleur de cette baisse soit difficile à prévoir. A la fermeture du marché spot jeudi, la monnaie chinoise s'échangeait en repli de 0,05% sur la journée à 6,4936 pour un dollar, ce qui correspond au cours pivot fixé en début de journée par la Banque populaire de Chine (BPC), le plus bas depuis mai 2011. Le mois de décembre s'est soldé par un recul de 1,5% et la baisse du yuan sur l'ensemble de l'année est sans précédent depuis 1994, l'année de la création du marché des changes en Chine. L'année 2015 aura notamment été marquée par la décision du Fonds monétaire international (FMI) d'inclure le yuan dans le panier de devises de ses droits de tirage spéciaux (DTS), une étape symbolique pour l'in-

tégration de la monnaie chinoise dans le système financier mondial. Après cette décision, pourtant largement anticipée, le yuan a subi dix séances consécutives de baisse face au dollar, une série elle aussi sans précédent, abandonnant 1,35% de sa valeur au total.

La baisse du yuan, prix de sa libéralisation

La durée et l'ampleur de ce repli ont en elles-mêmes été perçues comme le reflet de la volonté de la BPC de favoriser l'internationalisation du yuan et de laisser le marché jouer un rôle croissant dans ses fluctuations. Dans cette optique, les interventions des banques publiques pour le compte de la BPC ont diminué depuis octobre, ont rapporté des traders, une situation qui tranche avec celle observée en août et en septembre, après la dévaluation surprise de près 2% décidée par la banque centrale le 11 août. Avant cela, le yuan était resté proche du seuil

de 6,20 pour un dollar durant les sept premiers mois de l'année. Parallèlement à la dépréciation de la devise depuis août, l'un des facteurs marquants de 2015 aura été la divergence entre le cours du yuan «offshore», négocié à Hong Kong, et le yuan «onshore», traité à Shanghai. Jeudi le yuan «offshore» s'échangeait ainsi à 6,5710 pour un dollar, soit 1,18% en dessous du yuan «onshore». Il était tombé mercredi à 6,61, au plus bas depuis septembre 2011 et sa baisse sur l'ensemble de 2015 atteint 6%. «Pékin essaie de faire converger la valeur du yuan offshore avec celle du marché onshore», explique un trader d'une banque étrangère à Shanghai. «Je pense que le yuan onshore va baisser en 2016 pour se rapprocher du marché offshore». Dans le cadre des réformes en cours, les horaires d'ouverture du marché «onshore» du yuan seront étendus en 2016, la clôture étant repoussée à 23h30 locales (15h30 GMT).

R. E.

Port commercial de Mostaganem Baisse de 55% de l'importation de véhicules

L'IMPORTATION de véhicules a enregistré une baisse de 55% au port commercial de Mostaganem par rapport à la même période de l'année écoulée, a-t-on appris auprès de l'entreprise portuaire (EPM). Selon la même source, cette régression est justifiée par une «appréhension» des opérateurs quant au nouveau cahier des charges exigé pour l'importation de véhicules, le faible engouement des citoyens pour l'achat de véhicules et leur orientation vers le foncier et les projets d'habitat. Le port de Mostaganem a enregistré l'importation de 50 769 véhicules légers, lourds et engins de travaux publics en 2015 contre 112 190 en 2014. Le transport de ces véhicules, dont 40 000 légers, a été effectué par 144 navires contre 209 en 2014, selon la même source.

N.T.

Ghardaïa

Plus de 570 000 quintaux de dattes cueillis en 2015

■ Au moins 571 000 quintaux de dattes, toutes variétés confondues, ont été cueillis dans la wilaya de Ghardaïa au titre de la campagne phœnicicole 2015, a-t-on appris jeudi des responsables de la direction locale des services agricoles.

Par Salim L.

Une augmentation de la production de 6 000 quintaux a été enregistrée durant cette campagne par rapport à la saison 2014, a indiqué à l'APS le responsable des statistiques à la direction du secteur, Khaled Djebrit. Cette récolte est composée de 219 000 qx de dattes de la variété «Deglet Nour» et de 352 000 qx de variété commune «Degla Beida» et «Ghars», a indiqué le même responsable.

Cette progression de dattes est justifiée par la création de nouvelles palmeraies et l'extension de la surface agricole consacrée au palmier dattier dans la wilaya passant de 10 632 hectares, soit 1 224 810 palmiers dattiers en 2012, à 11 009 hectares plantés de 1 300 000 palmiers dattiers en 2015, a-t-il précisé. Cette hausse de la production de dattes est due également aux efforts consentis par les pouvoirs publics qui ont mis le paquet pour réduire sinon éliminer certaines contraintes liées à la qualité et à la productivité par l'amélioration de la gestion de l'eau et des techniques de production et de cueillette, ainsi

que la mobilisation d'un budget pour le traitement phytosanitaire contre les parasites dont notamment le boufaroua et le myelois, a-t-il expliqué. Un montant de 88 millions de dinars a été dégagé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche à la faveur d'une opération de lutte préventive contre les parasites boufaroua et myelois effectuée en juillet dernier et qui a touché plus de 4 millions de palmiers dattiers productifs des wilayas productrices de dattes (Adrar, Béchar, Biskra, El Bayadh, El Oued, Ghardaïa, Illizi, Ouargla et Tamanrasset), a rappelé M. Djebrit.

La campagne phœnicicole a connu un retard dans la cueillette, dû à l'absence d'une main-d'œuvre jeune et de grimpeurs (palmiers), déplorent de nombreux agriculteurs de Ghardaïa. «La cueillette des dattes est très éprouvante physiquement, une activité qui nécessite des semaines entières, du lever au coucher du soleil et au péril de sa vie, pour cueillir ce fruit (la datte)», a indiqué à l'APS Hadj Kada un septuagénaire, propriétaire d'une palmeraie à Metlili, au sud de Ghardaïa. «Les jeunes



ne veulent pas grimper aux palmiers, ils fuient le travail de la palmeraie», a-t-il déploré, ajoutant que «des régimes de dattes prêts à être cueillis sont toujours à leur place faute de main-d'œuvre».

Hadj Kada a appelé à cette occasion à «mettre un terme» au phénomène de construction en béton qui menace la pérennité des palmeraies productives avec arrachage et destruction des palmiers, notamment dans la vallée du M'zab, à Metlili, El Menéaa et à Zelfana. La wilaya de Ghardaïa dispose d'un patrimoine phœnicicole de plus de 1,3 million de palmiers, couvrant une superficie

de 11 009 hectares, dont plus de 1 million de palmiers productifs répartie sur 12 275 exploitations.

La variété «Deglet Nour» compte un effectif de 524 350 palmiers, la variété «Ghars» et analogue un nombre de 706 560 palmiers, selon les statistiques de la DSA.

L'activité phœnicicole assure un revenu agricole pour plus de 20 000 habitants à travers l'ensemble des localités de la wilaya de Ghardaïa, qui a enregistré la plantation de 16 000 nouveaux palmiers dattiers durant l'année 2015.

S. L./APS

Résorption de l'habitat précaire
750 logements distribués

prochainement à El Tarf
LES PRÉ-AFFECTATIONS de pas moins de 750 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire dans la commune d'El Chat, ont été remises jeudi à El Tarf à leurs bénéficiaires, a-t-on constaté. Les bénéficiaires, issus de sept quartiers, à savoir Boutheldja Salah, Messaoudji Lakhdar, Boukhbiza Boumendjel, Slama Hamid, Aytouche Ajar, Medjandi Zehani et Simaoui Soltane, ont reçu leurs pré-affectations lors d'une cérémonie, tenue au siège de la wilaya. Le wali d'El Tarf, Mohamed Lebka, a indiqué que cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika visant l'éradication de l'habitat précaire, concerne des chantiers dont les travaux sont achevés à 60 %. Cette opération permet également, a ajouté le wali, de rassurer davantage les postulants. L'accent a été aussi mis lors de cette cérémonie sur l'importance de privilégier le dialogue et la concertation pour une prise en charge réelle des préoccupations liées à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Les sites abritant les constructions précaires démolies seront récupérés pour la concrétisation de projets divers, a, de son côté, souligné l'inspectrice générale de la wilaya d'El Tarf, Houria Aggoun. Cette opération sera suivie, dès janvier, de deux autres portant sur le relogement de 264 autres familles résidant dans la commune de Ben M'hidi et de 70 autres à El Kala, a-t-on assuré de même source.

R.R.

Annaba

Mise en service de la nouvelle aérogare Rabah-Bitah

La nouvelle aérogare Rabah-Bitah d'Annaba a été officiellement mise en service, jeudi, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre des Transports, Boudjemaâ Talai. Les premiers passagers traités dans cette nouvelle infrastructure, au nombre de 123, ont pris place à bord d'un Boeing 737-800 de la compagnie nationale Air Algérie qui a décollé à destination de Marseille (France). M. Talai s'est félicité de ce nouvel acquis réalisé en un temps record (4 mois) après plusieurs arrêts de chantier, ce qui démontre, a-t-il souligné, les capacités des entreprises nationales à relever le double défi de la qualité des travaux et du délai. Le

ministre a inspecté les différentes ailes de l'aérogare qui représente, a-t-il indiqué, une «valeur ajoutée pour le secteur des transports dans la wilaya d'Annaba».

Il a notamment visité les structures administratives et techniques de l'aérogare comme les guichets d'enregistrement, les espaces d'accomplissement des formalités de douanes et de police et le traitement des bagages. Avec la mise en service de la nouvelle aérogare Rabah-Bitah, la wilaya d'Annaba voit ses capacités de traitement, en matière de transport aérien, passer de 250 000 à 700 000 passagers/an, en plus de la possibilité d'ouvrir de nouvelles lignes

domestiques et internationales lorsque les circonstances l'exigeront, a fait savoir M. Talai.

Lancé en 2006, le chantier de réalisation de cette infrastructure avait connu plusieurs arrêts dus à des considérations techniques. Un investissement public de 1,5 milliard de dinars a été consenti pour sa construction et son équipement. Le ministre des Transports par ailleurs souligné, au terme de sa visite à Annaba, que les entreprises nationales stratégiques, dont la compagnie Air Algérie, «ne peuvent être, en aucun cas, concernées par la privatisation».

Hani A.

Développement local à Blida

L'année 2015 était en-deçà des résultats escomptés

L'année 2015 était «en-deçà» des résultats escomptés à Blida au plan développement local, a estimé jeudi le wali Abdelkader Bouazgui, appelant à consentir davantage d'efforts en vue de la consécration d'une avancée véritable dans tous les secteurs. «Cette année a enregistré la non-consommation d'un montant de 53 milliards de dinars du budget de la wilaya. Une somme considérable qui aurait

due être exploitée dans la réalisation de projets vitaux au profit des citoyens et de l'amélioration de leur cadre de vie», a indiqué M. Bouazgui dans son intervention lors du dernier conseil de l'exécutif de la wilaya pour l'année 2015. Déplorant cette situation, à l'origine d'un retard accumulé par de nombreux projets programmés, il a exhorté les responsables locaux à consentir davantage d'efforts en 2016 afin

de rattraper les retards, tout en leur consentant un délai, pour régler la situation des projets en suspens, avant la fin du premier trimestre 2016. Il a cité parmi ces projets, en souffrance, celui de la maison de la culture et du siège de la commune de Blida, inscrits à la réalisation depuis plus de 20 ans. Exprimant son souhait que l'année 2016 soit une «amorce véritable pour l'investissement tous azimuts», le

wali a invité les responsables de la wilaya à faciliter la tâche aux investisseurs, dans la concrétisation de leurs projets, dont l'apport est certain tant pour la wilaya que pour le pays, en termes de création de richesses et de postes d'emploi. M. Bouazgui a insisté également sur l'impérative amélioration du service public, tout en veillant sur l'hygiène du milieu.

N.O./agences



Libye

L'émissaire de l'ONU Martin Kobler à Shahat dans l'est du pays

■ L'émissaire de l'ONU, Martin Kobler, est arrivé jeudi à Shahat, dans l'est de la Libye, pour tenter de persuader le président du Parlement reconnu internationalement et des chefs de tribus de soutenir un gouvernement d'union nationale, selon l'agence officielle Lana.

Par Aymen H.

A l'issue d'une réunion à huis clos avec Aguila Saleh, président du Parlement reconnu par la communauté internationale, le diplomate allemand s'est entretenu avec les chefs des tribus de Barqa, dans l'est de la Libye.

Ces derniers ont posé trois conditions pour approuver le gouvernement d'union : la protection de l'armée nationale, la garantie de la répartition équitable des portefeuilles (...) et la protection du gouvernement sans le recours aux milices, a rapporté l'agence de presse LANA.

La formation de ce gouvernement découle d'un accord signé sous l'égide de l'ONU entre des députés libyens des deux Parlements rivaux afin de mettre fin au chaos dans ce pays.

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est plongée dans la tourmente avec des combats entre milices armées et deux Parlements et gouvernements se disputant le pouvoir.

Pour que ce gouvernement d'union devienne opérationnel, il doit être approuvé par une majorité des deux tiers au sein du Parlement reconnu.

Or, ce dernier a échoué à deux reprises la



PH. T. DR

semaine dernière à tenir séance en l'absence de quorum.

Pour Martin Kobler, une course contre la montre a commencé car le gouvernement doit être entériné sous deux semaines et deux

jours. Le diplomate onusien doit se rendre vendredi à Tripoli, contrôlée depuis l'été 2014 par Fajr Libya, une coalition hétéroclite de milices, pour y rencontrer M. Sahmein. (APS)

A. H./APS

Tunisie

De nouvelles peines contre les consommateurs de drogue

La chargée de mission auprès du cabinet du ministère de la Justice, Salma Abida, a déclaré sur les ondes de Mosaique FM, le mercredi 30 décembre 2015, au sujet du projet de loi portant sur la consommation de stupéfiants, que le consommateur aura le droit de bénéficier d'un traitement médical, psychologique et social avant l'engagement de poursuites judiciaires, et cela passe par l'examen de son cas par une commission spéciale, et aussi toutes les poursuites judiciaires seront annulées une fois le consommateur accepte de subir ce traitement spécifique.

Salma Abida précise qu'en cas de récidive le consommateur

risque une amende entre 1 000 et 2 000 dinars puis de 2 000 à 5 000 dinars et 6 mois de prison assortis d'une amende de 2 000 à 5 000 dinars. Elle ajoute que chaque citoyen qui refuse de se soumettre au test de dépistage risque entre six mois et un an de prison et une amende de 2 000 et 5 000 dinars.

Les Etats-Unis déconseillent à leurs ressortissants de se rendre en Tunisie

Les Etats-Unis ont appelé leurs citoyens à éviter de se rendre Tunisie, invoquant des « inquiétudes en matière de sécu-

rité et de sûreté » dans le pays, dans un communiqué rendu public le 29 décembre 2015.

Le département d'Etat a également mis en garde les Américains vivant et travaillant en Tunisie devant les menaces terroristes et les a recommandés à plus de vigilance notamment durant la période des fêtes de fin d'année.

Négociations salariales secteur privé UTICA-UGTT : 6% d'augmentation

Ouided Bouchammaoui, présidente de l'UTICA, vient de nous confirmer l'acceptation par l'UTICA de la proposition du Chef du gouvernement concernant les

augmentations salariales.

Ces augmentations consisteraient en la reconduction de l'accord de l'année dernière (6% d'augmentation) avec 10 dinars de frais de transport en plus, à compter du 1^{er} septembre 2015.

Cet accord vient couronner une longue période de négociations entre les deux centrales ouvrières et patronales dans des conditions économiques assez difficiles pour le pays.

Espérons que cet accord sera suivi d'un autre concernant une trêve sociale d'au moins deux années pour permettre une relance économique par la stabilité sociale.

A.B.A.

Maroc

Ils bloquent les trains en rase campagne pour voler les passagers

La brigade d'investigation relevant du commissariat de police de Sidi Yahya El Gharb vient de mettre hors d'état de nuire des malfaiteurs qui bloquaient les trains en rase campagne pour voler les passagers.

Les forces de sécurité de Sidi Yahya El Gharb ont mobilisé toutes leurs équipes pour mettre fin aux graves agissements d'une bande de voleurs qui opérait dans les trains entre Fès et Kénitra.

Selon le quotidien *Al Massae*, dans son édition de ce 1^{er} janvier 2016, cinq personnes impliquées dans l'arrêt d'un train ont, après

avoir fait fonctionner le frein de secours et dépouillé plusieurs passagers de leurs biens, été arrêtés par la brigade d'investigation relevant du commissariat de police de Sidi Yahya.

Les services de police, alertés par un passager qui a eu la présence d'esprit de les appeler, sont rapidement intervenus pour interpellier la bande de voleurs qui a tenté de fuir. Un passager a d'ailleurs été blessé à la tête par une pierre qui lui a été jetée par l'un des voleurs qui tentait ainsi de couvrir ses complices. L'événement a suscité une forte mobilisation policière, selon les sources d'*Al*

Massae. Des opérations de ratissage de grande envergure ont été menées dans toute la région et permis de mettre la main sur les malfaiteurs qui ont immédiatement reconnu leurs forfaits. Ils seront déferés ce 1^{er} janvier, en état d'arrestation, devant le procureur du Roi près la Cour d'appel de Kénitra.

Al Massae rappelle que l'opération de ratissage menée par les forces de sécurité à Sidi Yahya El Gharb a aussi permis de mettre la main sur des dizaines d'autres délinquants faisant l'objet d'avis de recherche.

Khalil Ibrahim

Mauritanie Les difficultés dans le dialogue pouvoir/opposition, fait dominant de l'année 2015

L'ÉCHEC des différentes tentatives visant à établir un dialogue entre le pouvoir et le Forum national pour la démocratie et l'unité (Fndu – principale composante de l'opposition comprenant des partis politiques, des Organisations de la société civile, des centrales syndicales et personnalités indépendantes), a été le fait dominant de l'année politique 2015 en Mauritanie, selon l'avis de nombreux observateurs. En janvier dernier, rappelle-t-on, le président Mohamed Ould Abdel Aziz a formulé une proposition de dialogue à l'intention de toute l'opposition, en vue de créer les conditions d'un climat politique apaisé favorable à l'approfondissement de la démocratie.

Sur le principe, le Fndu a répondu oui, insistant sur « la nécessité d'arriver à une sortie de crise concertée grâce à un dialogue politique sérieux ». Ce collectif de l'opposition estime en effet que « la Mauritanie est plongée dans une crise politique, économique et sociale depuis le putsch du 6 août 2008 ». Le retour à l'ordre constitutionnel suite à l'élection présidentielle du 18 juillet 2009 n'est pas venu à bout de la méfiance au sein de la classe politique. Ce qui explique le fait que les ténors de l'opposition historique, à l'image d'Ahmed Ould Daddah et Messaoud Ould Boulkheir, aient boycotté le scrutin présidentiel du 21 juin 2014.

Cependant, au-delà des bonnes intentions de dialogue proclamées par les protagonistes, toutes les rencontres préliminaires pouvoir/Fndu organisées en 2015, dont la dernière le 2 décembre, se sont soldées par des échecs.

Le collectif de l'opposition a soumis au pouvoir un document dans lequel sont consignées un chapelet de mesures à prendre en vue de restaurer la confiance : la libération des détenus d'opinion (militants antiesclavagistes), la baisse des prix des denrées de base, une déclaration publique du patrimoine du président de la République, une réforme des forces armées et de sécurité... Les préliminaires butent sur l'exigence d'une réponse écrite à ce document.

R. M.



Corée du Nord

Relever le niveau de vie, «priorité absolue» de Kim Jong-Un

■ Kim Jong-Un a érigé l'amélioration des conditions de vie des Nord-Coréens au rang de «priorité absolue» hier, lors de son allocution du Nouvel An, au cours de laquelle il a évité toute référence aux ambitions nucléaires de Pyongyang.

Par Ali O.

La rhétorique belliqueuse habituelle du leader nord-coréen n'était pas complètement absente de son intervention télévisée de 30 minutes. Mais son message principal était clairement celui du nécessaire développement économique d'un pays en faillite, tenu par le régime le plus isolé au monde.

«Parmi ses millions de tâches pour la Nation, le Parti des travailleurs de Corée a pour priorité absolue l'amélioration du niveau de vie» de la population, a claironné Kim. «Nous devons provoquer la reprise du développement économique.»

Les trois précédentes allocutions du Nouvel An du dirigeant nord-coréen contenaient toutes des appels similaires. Comme à son habitude, Kim n'a donné que peu de détails quant aux moyens d'atteindre ses objectifs.

Pour ce qui est des relations avec le Sud, il s'est dit ouvert à des discussions tout en mettant Séoul en garde contre toute initiative susceptible de remettre en cause l'accord intercoréen qui avait permis



Ph. > D. R.

en août d'éviter un affrontement armé. Il a de nouveau insisté sur la menace que constitue selon lui les manœuvres militaires annuelles de la Corée du Sud avec les États-Unis.

«Si les agresseurs et les provocateurs nous touchent, ne serait-ce que légèrement, nous n'hésiterons pas à répondre par une guerre sacrée impitoyable pour la justice et la réunification nationale», a-t-il

dit. Son allocution est intervenue au lendemain des funérailles d'État d'un des principaux diplomates nord-coréens, Kim Yang-Gon, décédé mardi à 73 ans dans un accident de la circulation, selon les médias officiels.

Très proche conseiller du numéro un, Kim Yang-Gon était de longue date l'acteur principal de la diplomatie nord-coréenne vis-à-vis de Séoul. Et son décès constitue un revers pour les efforts de paix dans la péninsule. Vêtu de son traditionnel costume Mao sombre,

Kim Jong-Un, lunettes cerclées de noir sur le nez, a prononcé son discours derrière un pupitre de bois dans le bâtiment du comité central du parti unique à Pyongyang. Aucun public n'est apparu dans la retransmission de ce discours pourtant interrompu périodiquement par des applaudissements nourris, vraisemblablement enregistrés.

Le leader nord-coréen n'a fait aucune référence explicite au programme nucléaire de son pays, mais souligné l'importance de

«développer des moyens d'attaque militaire plus variés».

«Globalement, le ton était relativement modéré, et l'accent était clairement sur l'économie, davantage que sur les questions politiques et militaires», a observé Yang Moo-Jin, professeur à l'Université des études nord-coréennes de Séoul.

«Il est possible qu'il ait cherché à ne pas irriter la Chine à l'approche du crucial congrès du parti en mai.» Ce symposium, qui sera le premier du genre en 35 ans, pourrait donner des clés sur les orientations politiques du régime.

Depuis son arrivée au pouvoir fin 2011, Kim Jong-Un a fait du développement économique une priorité, là où le cœur de la politique de son père, le défunt Kim Jong-Il, était le développement militaire.

Lors de son premier discours public, en avril 2012, il avait promis que les Nord-Coréens n'auraient «plus jamais à se serrer la ceinture».

Son action a notamment été marquée par un relâchement du contrôle sur les paysans et les entreprises publiques et par la création d'une dizaine de zones économiques spéciales.

A. O.



Points chauds

Reconquête

Par Fouzia Mahmoudi

Nicolas Sarkozy en sérieuse perte de vitesse depuis quelques mois et qui est loin de connaître le retour triomphant qu'il s'était imaginé du fond de sa retraite dorée tente aujourd'hui par tous les moyens de reconquérir les faveurs des électeurs de droite espérant que cela pourra lui assurer de représenter la droite et le centre à la prochaine présidentielle. Ainsi, le président du parti Les Républicains, appelle le gouvernement à trancher «au lieu d'hésiter» sur la déchéance de nationalité, une mesure qu'il approuve «à la condition qu'elle soit accompagnée d'autres décisions», dans un message sur sa page Facebook, à l'occasion de ses vœux aux Français. Que le gouvernement «agisse plutôt que de vouloir mettre en scène un rapprochement artificiel avec l'opposition», ajoute l'ex-chef de l'État. Après les sanglants attentats de janvier et de novembre 2015, «nous soutiendrons les décisions du gouvernement qui permettront d'assurer la protection de tous les Français, y compris lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre la déchéance de nationalité», affirme-t-il. C'est une «mesure pour laquelle je plaide depuis des années», rappelle-t-il, «à la condition qu'elle soit accompagnée d'autres décisions qui exigent la situation et que nous réclamons en vain depuis des mois. Nous ne pouvons plus accepter que la République recule». Ces derniers mois, l'ancien président a demandé un renforcement «drastique de la politique de sécurité intérieure», notamment l'assignation à résidence des personnes fichées S, avec bracelet électronique, la création de centres de déradicalisation, l'expulsion des imams aux prêches radicaux et la pénalisation de la consultation des sites djihadistes. Selon l'ancien président, «des millions de Français se sentent abandonnés et méprisés par des choix politiques qui font fi de valeurs essentielles de la République : le travail, l'effort, l'équité. Parce que nous incarnons une alternance de gouvernement, il est de notre responsabilité de leur apporter des réponses, à partir d'engagements forts et réalistes», affirme également Nicolas Sarkozy, en adressant ses vœux aux Français pour «une année 2016 où nous travaillerons à retrouver la confiance en l'avenir de la France». Surtout, en 2016, Sarkozy essaiera de remporter les élections primaires du centre et de la droite qui détermineront qui sera celui qui portera les couleurs de sa famille politique à la présidentielle de 2017 et c'est bien à cette échéance que semble penser dès maintenant l'ancien chef de l'État. La reconquête de son électorat est désormais probablement sa priorité numéro un alors que de plus en plus de ses anciens fidèles semblent prêts à se laisser tenter par un vote en faveur de Alain Juppé. Coincé entre la droite modérée et la droite forte, Sarkozy semble avoir penché pour la seconde, espérant visiblement que la stratégie qui la fait perdre en 2012 le fasse gagner en 2016 et 2017.

F. M.

Munich

Le risque d'attentat n'est plus considéré comme imminent

Le risque terroriste à Munich (sud de l'Allemagne) est revenu au niveau où il se situait «avant les menaces d'attentats» du passage au Nouvel An et n'est plus considéré comme imminent, a annoncé hier la police locale.

«Globalement j'évalue la situation à Munich» en matière de risque terroriste «comme étant celle qui prévalait avant ces menaces concrètes d'attentats», ayant conduit notamment à évacuer deux gares de la région au moment du réveillon du Nouvel An, a déclaré à la presse le chef de la police munichoise Hubertus André.

«Selon les derniers éléments de l'enquête, il n'y a pas de danger concret d'attentat à Munich», a ajouté la police munichoise dans un communiqué.

L'alerte avait été donnée dans la soirée après que autorités allemandes eurent reçu des indications de deux services de renseignement étrangers «de pays amis», a souligné le responsable policier, sans donner plus de détail.

Mais au final la police allemande ne sait pas si les suspects mentionnés existent vraiment. «Nous ne savons pas si les noms (communiqués) existent, si ces personnes existent bien et si oui ou elles se trouvent», a-t-il indiqué.

Les contrôles effectués dans la nuit aux abords des deux gares n'ont rien donné et aucune interpellation n'a été effectuée.

L'une des informations reçues, vers 19h40 (18h30 GMT) jeudi soir, faisait spécifiquement état d'un risque d'attentats à

minuit au passage à la nouvelle année dans la gare centrale de la capitale bavaroise et dans une autre gare proche de la ville, perpétrés par un groupe de «cinq à sept hommes», a-t-il précisé.

Les autorités allemandes ont reçu des services de renseignement des noms et autres détails d'identification «pour la moitié des suspects» présentés comme de nationalité «irakienne et syrienne» et censés vouloir passer à l'acte au nom de l'organisation État islamique, a ajouté le chef de la police munichoise.

Il a néanmoins rejeté l'idée d'une «fausse alerte», soulignant que la police ne pouvait ignorer des indications venant de deux services de renseignement, de surcroît pour un passage à l'acte censé être imminent.

Afghanistan

Attentat suicide dans le centre de Kaboul

Un attentat suicide à la voiture piégée a eu lieu hier dans le centre de Kaboul, visant selon toute vraisemblance un restaurant fréquenté par les étrangers, a-t-on appris auprès de responsables gouvernementaux.

C'est un attentat suicide commis à l'aide d'une voiture piégée, a déclaré à l'AFP Gul Agha Rohani, chef-adjoint de la police de la capitale afghane. L'explosion a eu lieu dans le quartier de Qala-e-Fatullah. Apparemment un restaurant a été attaqué, a précisé Sediq Sediciqi, porte-parole du ministère

de l'Intérieur qui n'a pas indiqué si des personnes avaient été blessées ou tuées.

Ce premier attentat de l'année à Kaboul survient un peu plus d'une semaine avant une importante réunion quadripartite entre la Chine, les États-Unis, le Pakistan et l'Afghanistan, destinée à dresser une feuille de route pour reprendre les négociations de paix avec les rebelles talibans, interrompues l'été dernier.

L'attaque n'a pas été revendiquée dans l'immédiat, mais les talibans prennent régulièrement pour

cible les troupes afghanes et celles de l'Otan, ainsi que des restaurants et hôtels fréquentés par les étrangers. En janvier 2014, le restaurant libanais La Taverne du Liban, dans le centre de Kaboul, avait été visé par les insurgés. Au total 21 personnes, dont 13 étrangers, avaient été tués.

Les insurgés ont lancé une campagne d'enlèvement au printemps dans tout l'Afghanistan et ont multiplié les attentats suicide dans l'espoir, selon les analystes, d'arriver en position de force à la table des négociations.



Musique

Nourredine Saoudi installé à la tête de l'Opéra d'Alger



■ Lancé en 2012 à Ouled Fayet (banlieue ouest d'Alger), le projet de l'Opéra d'Alger est financé sur un don de la République populaire de Chine à l'Algérie d'une valeur de 30 millions d'euros.

Par Adéla S.

Le chercheur et musicien Nourredine Saoudi a été installé par le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi à la tête de l'Opéra d'Alger, un projet en cours de parachèvement devant être réceptionné début 2016.

Chercheur en préhistoire et en géologie, Nourredine Saoudi était de 1994 à 2001 à la tête du Centre national de recherches anthropologiques, historiques et préhistoriques (CNRPH), avant de se consacrer à la recherche au sein du même centre. Enseignant de musique au Conservatoire

d'Alger, il est membre fondateur des associations de musique andalouse Fakhardjia et Essendoussia.

« L'expérience de Nourredine Saoudi dans le domaine artistique et de la recherche aura un impact positif sur les activités futures de l'Opéra d'Alger », a estimé le ministre de la Culture qui ajoute que le nouvel établissement aura pour « défi de consacrer la diversité culturelle ».

Lancé en 2012 à Ouled Fayet (banlieue ouest d'Alger), le projet de l'Opéra d'Alger est financé sur un don de la République populaire de Chine à l'Algérie d'une valeur de 30 millions d'euros.

D'une capacité de 1 400 places, la réalisation de l'édifice a été confiée au groupe chinois « Beijing Construction Engineering Group », alors que la partie algérienne du projet s'occupe des travaux d'aménagement de l'assiette foncière estimée à 1 800m².

L'Opéra d'Alger comprend l'Orchestre symphonique national, le Ballet national ainsi que le groupe de musique andalouse.

A. S./APS

«El-Assad Oua El-Hattaba» à guichets fermés au théâtre d'Oran

Cinq années de succès auprès des enfants

La pièce pour enfants «El-Assad oua el-hattaba» («Le lion et la bûcheronne»), à l'affiche du théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula (TRO), s'est jouée à guichets fermés durant ces vacances scolaires, confirmant le succès de cette œuvre pour la cinquième année consécutive.

Ce spectacle, écrit par Mourad Senouci, produit par le TRO et dirigé par Samir Bouanani qui signe sa première expérience dans la mise en scène, a fait salle comble à toutes les représentations données dans le cadre de ce programme «Spécial enfants» coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver. «Voir son travail susciter autant d'intérêt chez le jeune public est la meilleure récompense que puisse recevoir l'auteur, le comédien et tout autre professionnel intervenant dans la création artistique et scénique», se félicite Mourad Senouci.

«El-assad oua el-hattaba» offre une heure d'évasion dans le monde de la jungle où le

roi lion part à la recherche de l'Homme pour contredire la rumeur le décrivant comme un être supérieur. Un jour, alors qu'il ne sait pas encore à quoi ressemble l'être humain, son chemin croise celui d'une petite bûcheronne... La version livre de ce conte pour enfants a également vu l'épuisement de la totalité des stocks édités chez «Le petit lecteur», maison d'édition de l'association éponyme locale dédiée à la promotion de la lecture enfantine.

«El-assad oua el-hattaba» figure parmi les œuvres produites par le TRO avec le soutien du ministère de la Culture visant à encourager l'adaptation d'œuvres de dramaturges algériens et du patrimoine littéraire universel, souligne de son côté le directeur du TRO, Azri Ghaoui.

Ce conte avait inspiré, en 2009, la réalisation du premier dessin animé de moyen-métrage par les studios de la station régionale d'Oran de la Télévision algérienne, tandis

qu'une version marionnettes a été réalisée par la troupe théâtrale «Arous Wahran».

La première représentation théâtrale de cette œuvre remonte, quant à elle, à novembre 2010, sous la direction de Samir Bouanani, permettant à ce comédien d'entamer une nouvelle expérience en qualité de metteur en scène après un brillant parcours en tant qu'acteur (prix de la meilleure interprétation masculine aux journées théâtrales de Carthage, Tunisie, 2003, pour son rôle dans «Nessin Oua Salatin» de Abdelkader Alloula.

En plus du succès remporté auprès des enfants, le duo Senouci/Bouanani exprime aussi une grande fierté quant à la satisfaction du public adulte avec l'hilarante pièce «Metzeouedj fi ota» («Un mari en vacances») qui a dépassé le seuil des 200 représentations, en Algérie et à l'étranger, depuis sa production en juin 2006.

Fatah G.

2015

Les festivals et salons culturels entre reports et chevauchements

Avec un programme initial de quelque 200 festivals culturels locaux, nationaux ou internationaux, l'année 2015 aura pourtant pâti du report ou du chevauchement de plusieurs manifestations de ce genre, ce qui a accéléré l'élaboration d'un projet de révision de l'organisation et du financement des festivals institutionnalisés.

Nouvellement aux commandes du ministère de la Culture, Azzedine Mihoubi a d'emblée jugé, sans entrer encore dans le détail de son projet, que le nombre total de festivals culturels devrait être ramené à 70 environ alors que certains autres devraient fusionner ou se tenir de manière biennale.

L'année 2015 a connu en effet un grand déséquilibre dans le planning des festivals institutionnalisés puisque le premier grand rendez-vous de l'année ne s'était tenu qu'à la fin du mois de mai, suivi d'une dizaine d'événements se chevauchant pendant une quinzaine de jours.

C'était le cas des festivals du film arabe, de la musique diwan, de la création féminine, de la musique actuelle ou encore le festival du théâtre professionnel.

Deux des plus importants rendez-vous de l'année se sont tenus eux aussi simultanément au grand dam d'un public très nombreux, à savoir le Salon international du

livre d'Alger (Sila) et le Festival international du théâtre professionnel de Béjaïa.

Les deux derniers mois de l'année ont également connu une activité culturelle trop intense pour être convenablement suivie avec une dizaine de festivals, en plus de plusieurs rencontres cinématographiques et littéraires et de quelques spectacles.

Autre anomalie ayant marqué l'année, les événements culturels les plus attendus ne se sont pas, pour la plupart, tenus aux dates habituelles, ce qui a négativement influencé la programmation artistique pour des raisons de logistique et de délais, et réduit l'affluence.

En définitive, mis à part le SILA et les deux festivals du théâtre professionnel, les dates des grands festivals à succès ont toutes été décalées en 2015, à l'image du Dimajazz de Constantine, habituellement programmé au printemps mais s'est tenu finalement à la fin novembre, ou le Festival national de musique diwan à Bechar qui s'est tenu en juin, période d'exams scolaires et évidemment de grande chaleur dans cette région saharienne.

L'année 2015 a également enregistré l'annulation de l'édition 2015 du Festival maghrébin du cinéma d'Alger et du Festival international des arts de l'Ahaggar à Tamanrasset.

Plaidoyers pour un planning de festivals «mieux réfléchi»

Mais les ratés de 2015 auront eu le mérite de rouvrir le débat sur l'opportunité de ces réunions culturelles périodiques, leur fonctionnement et leur programmation.

Certains commissaires n'ont pas manqué de prôner une meilleure répartition dans le temps des principaux festivals pour limiter les risques de chevauchements préjudiciables aux publics qui en sont la raison d'être. Soucieux de voir se développer un tourisme culturel productif, certains initiés plaident eux aussi pour un choix spatial et temporel «plus réfléchi» dans la programmation des événements culturels, notamment par le développement de ce type de rendez-vous dans les régions du sud du pays pendant les périodes de grande affluence touristique, à l'automne et en hiver.

L'année s'achève et avec elle un cycle d'activités culturelles sans doute intense et varié dévoilant une richesse insoupçonnée dans ce domaine crucial, mais des rendez-vous avec le public ont été manqués pour cause de report de date ou de simultanéité, alors que d'autres manifestations culturelles et touristiques sont presque passés inaperçues, comme la fameuse Sbeiba célébrant la fête de l'Achoura à Djanet.

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Librairie la Renaissance
Jusqu'au 3 janvier 2016 :
Foire du livre, tous les jours
de 6h à 21h.

Maison de la culture
Mohamed-Seradj de Skikda :
Jusqu'au 5 janvier 2016 :
13^e Salon national du livre.

Galerie des ateliers
Bouffée d'art
Jusqu'au 14 janvier 2016 :
Exposition collective de peinture,
par les artistes Yacine Belfer,
Nouredine Chegrane et Ahmed Stambouli.

Galerie d'arts Sirius
Jusqu'au 31 janvier 2016 :
Exposition de peinture
«Sirocco» de l'artiste Valentina
Ghanem Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger
(Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre)
Jusqu'au 11 février 2016 :
Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac).
Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altès (France), Patrick Maissa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander.

Coup-franc direct

Ne pas fuir ses responsabilités

Par Mahfoud M.

Le président du Mouloudia d'Alger, Betrouni, semble très remonté contre le fait que son club soit à chaque fois sanctionné à payer des amendes à cause des actes «déliés» commis par les fans qui bombardent le terrain de toutes sortes de projectiles après chaque match houleux. A entendre ses déclarations, on a l'impression que le patron du Mouloudia ne se sent pas du tout concerné, alors que tout le monde sait que les dirigeants ont une grande part de responsabilités dans tout ce qui se passe dans ce genre de situation difficile. Les dirigeants ne devraient pas se dérober de leur tâche qui est de diriger les fans, surtout, comme chacun le sait, ils ne sont pas du tout encadrés et sont livrés à eux-mêmes. Le fait qu'ils ne sont pas mis au courant clairement des objectifs du club à chaque début de saison, fait qu'ils s'emportent à chaque contre-performance. Betrouni doit savoir que lui ainsi que toute la direction sont responsables de ce qui se passe et se doit donc se charger de ce volet qu'ils ignorent à chaque fois, alors qu'ils savent pertinemment qu'en l'absence de comité de supporters il leur appartient de fédérer ces fans et de les regrouper en leur donnant des instructions quant à la manière de se comporter sur et en dehors des terrains en respectant le fair-play total. **M. M.**

Equipe nationale

Slimani, meilleur buteur algérien de l'année 2015

L'ATTAQUANT algérien du Sporting Lisbonne (division 1 Portugal), Islam Slimani, arrive en tête des buteurs algériens en 2015, avec un total de 26 buts toutes compétitions confondues. Slimani est suivi par le milieu de terrain de Leicester (Premier League anglaise), Ryad Mahrez (18 buts), alors que le podium est complété par Hilal Soudani (Dinamo Zagreb) et Baghdad

Bouedjah (ES Sahel) avec 16 buts chacun. En équipe nationale, Islam Slimani trône la première place avec 7 réalisations en 11 matchs, alors que Soudani prend la seconde place avec 5 buts en 8 matchs. L'ex-Belouizdadi est désormais le cinquième buteur de l'histoire des Verts avec une moyenne d'un but tous les deux matchs (20 buts en 41 sélections).

MC Oran

Ziad et Demane ne font plus partie du groupe

LE MC ORAN (Ligue 1 algérienne de football) a résilié mercredi les contrats de ses deux joueurs recrutés l'été dernier, Rabah Ziad et Hamza Demane, en attendant de faire de même avec Lyes Bouhaniche lui aussi arrivé au club au cours de l'intersaison, a-t-on appris auprès de cette formation. Le MCO, qui a enregistré jusque-là, l'arrivée d'une seule recrue, à savoir, Tayeb Berramla (ex-RC Relizane), devrait encore se renforcer par deux attaquants, comme exigé par le nouvel entraîneur de l'équipe Fouad Bouali, avant la clôture du mercato d'hiver le 15 janvier prochain, ajoute la même source. Par ailleurs, le club effectuera son stage hivernal à Gammarth en Tunisie (20 km de Tunis) du 2 au 11 janvier 2016. Éliminé aux 32es de finale de la Coupe

d'Algérie par le MO Béjaïa (2-1), le MCO devra rester inactif pendant deux semaines, du moment qu'il n'est pas concerné par les 16^{es} de finale de Coupe coupe prévus les 8 et 9 janvier 2016. Bouali, qui a succédé au Français Jean-Michel Cavalli, a remporté ses deux premiers matchs de championnat sur le banc du MCO, en déplacement face au RC Arbaâ (3-2) et à domicile face à la JS Kabylie (2-0). Le MCO, qui pointe à la 7^e place au classement de la Ligue 1 avec 21 points, prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération (CAF) où il rencontrera les Gambiens de Walidan au tour préliminaire. Le match aller est prévu entre le 12 et le 14 février à Banjul, tandis que la manche retour aura lieu à Oran entre le 26 et le 28 février 2016.

CAN 2016 de handball

Soltane veut être gardé dans le groupe

LE NOUVEL allier droit de la sélection algérienne de handball, Moncef-Mathias Soltane, s'est dit mercredi déterminé à faire le maximum pour être conservé dans le groupe appelé à disputer la 22^e coupe d'Afrique des nations (CAN-2016), du 21 au 30 janvier en Egypte. «Mon objectif personnel est déjà d'être conservé dans le groupe qui participera à la coupe d'Afrique pour vivre ma première compétition internationale. Si c'est le cas, je ferai de mon mieux avec la sélection algérienne pour représenter dignement les couleurs nationales», a déclaré Soltane. Le joueur de 29 ans (1,89m pour 87



kg) évolue actuellement au Grand Nancy ASPTT handball (D2/ France). Il a porté durant sa carrière les couleurs de plusieurs clubs français, tels que La Robertsau (N1), Gonfreville (ex-Pro D2) et Saran (N1), détenant une moyenne de 7,1 buts par rencontre.

Jeux Olympiques 2016

38 athlètes ont déjà assurés leurs tickets pour Rio

■ Trente-huit athlètes algériens ont déjà arraché leurs tickets qualificatifs aux prochains Jeux Olympiques (JO-2016) à Rio de Janeiro, selon le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf.

Par Mahfoud M.

«Jusqu'à l'heure, 38 athlètes algériens ont d'ores et déjà composé leurs billets pour les JO-2016, en attendant les résultats d'autres tournois qualificatifs», a révélé Berraf lors de la réunion du Comité national de préparation et d'organisation des manifestations sportives internationales, tenue sous la présidence ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA) a annoncé également à cette occasion que les «prévisions de son instance tablent sur 70 athlètes algériens qualifiés au rendez-vous de Rio». L'athlétisme est la discipline qui a réussi, jusqu'à présent, à qualifier le plus grand nombre d'athlètes (10): Larbi Bouraâda (décathlon), Salim Keddar (1500m), Tawfik Mekhloufi (800m), Billel Tabti, Hichem Bouchiha, Amina Bettiche (3000 m steeple), Miloud Rahmani (400m haies), Lahoulou Abdelmalek, Souad Ait Salem et Kenza Dahmani (marathon). Ces athlètes ont réalisé les minima de participation exigés par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), précise la même source. En boxe, Chadi Abdelkader (64 kg) et Ilyas Abbadi (75 kg) ont obtenu le «précieux sésame» en attendant cinq autres pugilistes, selon les prévisions de la fédération. La gymnastique aura deux représentants à Rio avec les prometteurs Abdeldjalil Bourguieg et Farah Boufaden. De son côté, le



Les athlètes qualifiés aux JO se donneront à fond pour bien représenter le pays

lutteur Tarek Aziz Benaissa (-66 kg, gréco-romaine) s'est offert le droit de prendre part au JO-2016 après sa 5^e place au championnat du monde seniors (6-13 septembre 2015) à Las Vegas (Etats-Unis). En aviron, les rameurs Sid Ali Boudina et Amina Rouba se sont qualifiés aux JO-2016 en Skiff individuel, lors de la régates continentale qui s'est déroulée début octobre 2015 au Lac de Tunis. Le tir sportif sera représenté par un seul athlète, Chafik Bouaoud (carabine à air comprimé 10 mètres) qui s'est qualifié à l'occasion du championnat d'Afrique 2015 au Caire. Un autre tireur, Fouad Abid, devrait bénéficier d'une seconde chance de qualification lors d'une étape de la Coupe du Monde, prévue en mars prochain à Chypre. La

jeune fleuretiste Anissa Khelifaoui sera, pour sa part, la seule représentante de l'escrime algérien au Brésil. Trois véliplanistes algériens ont composé également leur billet pour Rio. Il s'agit de Chérif Sahraoui Imène (Laser Radial), Bouras Hamza et Katia Belabbès (RSX). La sélection olympique de football a validé son billet pour les JO-2016 après avoir atteint la finale de la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans, disputée au Sénégal (28 novembre-12 décembre 2015). La plus grande délégation sportive algérienne aux JO remonte à 2004 à Athènes avec 61 athlètes qualifiés, tandis que leur nombre n'a pas dépassé les 38 lors des la dernière édition en 2012 à Londres. **M. M.**

Présidence de la LFP

Kerbadj souhaite se retirer

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a annoncé, mercredi à Alger, son retrait de son poste à l'issue de la saison 2015-2016 qui coïncide avec la fin de son mandat à la tête de l'instance chargée de la gestion de la compétition. «Je n'ai pas l'intention de me présenter pour

un nouveau mandat. Déjà, j'ai consenti à contrecoeur d'aller au bout de mon mandat», a déclaré Kerbadj à la presse, en marge d'un forum contre la violence organisé par la direction générale de la Sûreté nationale à l'école supérieure de la Police Ali-Toussi (Alger). Kerbadj, élu à la présidence de la LFP en juillet 2011,

avait démissionné de son poste lors de l'assemblée générale ordinaire en mars 2015, avant qu'il ne revienne à de meilleurs sentiments sur insistance des membres de l'assemblée générale. Il avait justifié par des «raisons de santé» sa décision de quitter précocement ses fonctions à la LFP.

MC Alger

Le président Betrouni «agacé» par les amendes à répétition

Le président du MC Alger, Achour Betrouni, s'est dit «agacé» par les amendes à répétition infligées à l'encontre de son club de Ligue 1 par la Ligue de football professionnel (LFP) à cause du comportement négatif de ses supporters. «Ça devient vraiment agaçant. Il ne se passe pratiquement pas un match sans qu'on fasse l'objet d'amende conduisant au huis clos. Ce n'est évidemment pas ce que nous attendons de nos supporters pour aider leur équipe», a déclaré Betrouni. Pas plus tard que lundi passé, le MCA a écopé d'une nouvelle amende de l'ordre

de 100 000 DA pour jet de fumigènes de la part de ses fans lors du match en déplacement face à l'ES Sétif (0-0), dans le cadre de la 15^e journée de la phase aller. Il s'agit d'une deuxième amende de suite et de la sixième cette saison, en plus de deux sanctions de huis clos, dont la dernière en date après le derby contre l'USM Alger (0-0), mardi 22 juillet en match comptant pour la mise à jour du championnat. Du coup, les Vert et Rouge seront privés de leurs supporters lors de la réception de l'US Biskra (Div. amateur), vendredi 8 janvier dans le cadre des seizièmes de

finale de la Coupe d'Algérie. Le club risque également de terminer la saison à huis clos en cas d'une troisième sanction du genre, selon les nouvelles dispositions disciplinaires de la LFP. «J'appelle nos supporters à faire preuve de responsabilité, en évitant un autre désagrément à leur équipe à l'avenir», a encore dit le frère de l'ancienne star du MCA dans les années 1970, Omar Betrouni. Le «Doyen» a terminé à la troisième place la phase aller avec 24 points, accusant un retard de 12 points sur le leader, l'USM Alger, et de deux sur le dauphin, le CR Belouizdad.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

«On n'a pas annulé la prime de départ à la retraite des travailleurs de Sonelgaz»

Le ministère de l'Energie dément «l'information»

L'annulation de l'attribution de la prime de départ à la retraite au profit des travailleurs du groupe Sonelgaz a été démentie par le ministère de l'Energie. Il affirme avoir plutôt émis des réserves uniquement sur le versement de cette prime «avant le départ effectif en retraite» de l'agent. En réaction à l'annulation par le ministère de l'Energie d'un accord conclu entre la holding Sonelgaz et la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières, certains organes de presse ont annoncé un mouvement de grève à l'initiative de cette fédération. Les informations publiées par certains organes de presse indiquent que l'annulation dudit accord conduirait notamment à l'annulation de la prime de départ à la retraite, à la non régularisation de 8 000 travailleurs universitaires et à la non validation des avantages accordés aux enfants de chouhada. A ce propos, le ministère a indiqué dans un communiqué, que lors de l'audience accordée, en novembre dernier, par le ministre de l'Energie, Salah Khebbri, au secrétaire général de la Fntieg accompagné de ses collaborateurs, le SG de cette fédération avait justifié le versement de la prime de départ à la retraite, et ce, avant le départ effectif en retraite des travailleurs atteignant 60 ans et maintenus en activité, «par la nécessité de retenir le personnel technique d'exploitation des ouvrages en vue d'assurer notamment la formation de la relève». «Le ministre, tout en confirmant qu'il n'a jamais remis en cause l'attribution de la prime de départ à la retraite qui reste un acquis des travailleurs, a soulevé la problématique du versement d'une prime de départ à la retraite à un personnel ne partant pas en retraite, tel que retenu dans l'accord conclu entre Sonelgaz et la Fédération», note le communiqué. D'autre part, précise le ministère, «il a été constaté que le personnel concerné par le versement de cette prime est constitué, en majorité, de personnel d'exécution et de cadres moyens, assurant des fonctions de soutien notamment des chauffeurs, manœuvres... ce qui ne répond nullement aux raisons invoquées par la Fédération». S'agissant de l'information publiée par la presse et relative à la régularisation de la situation administrative de 8 000 travailleurs universitaires, le ministère précise qu'«il ne s'est jamais opposé à ladite régularisation et a même encouragé la promotion de la formation de la ressource humaine dans toutes les entreprises du secteur». Concernant, d'autre part, le point

lié aux avantages accordés aux enfants de chouhada, la même source assure que cela «n'a jamais fait l'objet d'objection ou de réserves du ministère». Par ailleurs, le ministère «confirme que Sonelgaz vit une situation financière très sensible et que l'Etat l'a toujours accompagnée par des accès à des prêts bonifiés, rachat de la dette par le Trésor public...». Cependant, ajoute-t-il, «Sonelgaz doit, de son côté, rationaliser ses dépenses, durant cette situation difficile, à travers la rationalisation des moyens, l'optimisation de son organisation par la réduction du nombre de ses filiales 42 actuellement, la diminution du taux de pertes d'électricité et l'amélioration du taux de recouvrement de ses créances». A rappeler que la Fntieg, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens, s'était réunie mercredi dernier et a demandé au ministre de l'Energie de renoncer à la décision de gel de la convention collective, avait indiqué son secrétaire général, Telli Achour, estimant que les «travailleurs doivent jouir de leurs droits conformément aux lois de la République». Il avait également souligné l'attachement de son syndicat au dialogue pour assurer la stabilité du groupe Sonelgaz.

La FNTIEG retire son préavis de grève

La Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG) a annoncé, dans un communiqué, sa décision de «retirer» le préavis de grève, après la réunion tenue le même jour pour la mise en œuvre de l'Accord collectif. «Tenant compte de la réunion exécutive fédérale tenue mercredi et suite à l'intervention du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens auprès du Premier ministre, la direction générale de Sonelgaz et le secrétariat général de la FNTIEG se sont réunies jeudi au siège social de Sonelgaz à Alger, à l'effet de la mise en œuvre de l'Accord collectif n° 01/2015», indique le communiqué. A ce titre, la fédération «salue la décision du Premier ministre qui conforte la culture du dialogue social et de ce fait prend la décision du retrait du préavis de grève», précise la même source. Les parties se sont félicitées des résultats obtenus qui sauvegardent la sérénité du climat au sein des sociétés du groupe Sonelgaz sans perturbations du service public. Th.KH./ APS

la loi de finances passe en force



Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Trois individus arrêtés pour trafic de drogue

■ Trois dealers ont été appréhendés par la police judiciaire à Béjaïa ces derniers jours. Deux d'entre eux ont été arrêtés par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Tazmalt à Guendouz chef-lieu de la commune d'Aït R'zine suite à des informations qui leur sont parvenues sur les activités de ces derniers.

Par Slim N.

K. M. 28 ans et B.A. 21 ans avaient en leur possession 930 g de kif prêts à être écoulés. Il a été mis en examen par le parquet d'Akbou qui les a écroués pour «détention de drogue et son exposition à la revente», précisait-on. Par ailleurs, la brigade de la police des frontières aériennes au niveau de l'aéroport Abane-Ramdane de Béjaïa a arrêté un individu répondant aux initiales de A.L. 45 ans, résidant à Annaba, s'appropriant à embarquer vers la France. Ce dernier

avait en sa possession des psychotropes. Il a été transféré à la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de wilaya qui l'a inculpé pour détention de psychotropes. Il a ensuite été cité à comparaître directement en audience.

Saisie de 7 600 unités de produits pyrotechniques

La sûreté publique a enregistré la semaine du 20 au 27 décembre passée, 12 accidents de la circulation routière ayant causé 28 blessés. «La majorité

des accidents sont dus au non-respect du code de la route, précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Une journée de sensibilisation a été organisée à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre les accidents de la circulation routière. Une action à laquelle ont pris part des associations comme Tarik Essalama et les scouts musulmans algériens. Aussi, au cours de 13 opérations menées sur le terrain par les équipes de police, 7 658 unités de produits pyrotechniques de diverses marques ont été saisies.

H.C.

Ils ont organisé un rassemblement sur le site à Seddouk

Des souscripteurs d'un programme de logements en colère

Des souscripteurs d'un programme de 90 logements promotionnels ont observé jeudi matin un sit-in de protestation. L'action a été observée au niveau du site où sont implantés les logements. Les protestataires ont exigé «la remise des clés de leurs appartements et dénoncé le retard enregistré dans la réalisation des logements et la longue attente (4 ans) sans pouvoir investir leurs appartements». De son côté, le gérant de la promotion immobilière «Numédia» réalisatrice de ce programme a justifié le retard de la remise des clés par le non-versement par les souscripteurs de la dernière tranche du

prix de leurs logements. Pour leur part, les bénéficiaires, notamment certains, affirment

avoir versé 90% du prix des logements.

H.C.

Wilaya de Blida

Décès du DJS Ziane Bouziane

LE DIRECTEUR de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Blida, Ziane Bouziane est décédé vendredi matin suite à une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches. «Nous avons appris avec tristesse le décès de Ziane Bouziane, un homme qui a toujours servi le sport à Blida et là où il est passé», a affirmé le directeur du stade Mustapha-

Tchaker, Mustapha Zidoun. Agé de 59 ans, Ziane Bouziane avait débuté sa carrière professionnelle au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avant d'occuper le poste de DJS dans différents wilayas, notamment à l'ouest du pays. L'enterrement du défunt aura lieu vendredi après la prière d'Al-Assar au cimetière de Gardi (Alger).

R. N.